

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maiia offre un module de création d'ordonnances pour faciliter la téléconsultation des prescripteurs confinés

Boulogne-Billancourt, le 10 avril 2020

Maiia, acteur majeur de l'assistance digitale santé, a développé et met gratuitement à disposition de tous ses clients professionnels de santé prescripteurs, un module de création d'ordonnances leur permettant de continuer à soigner leurs patients, même depuis leur domicile, grâce à la BCB, Base de données sur médicaments et produits de santé du Groupe Cegedim.

Maiia renouvelle son engagement face au Covid-19

Après la prise de RDV en ligne, la **téléconsultation sans RDV**, l'échange de documents et la monétisation des actes, **Maiia** permet aux médecins depuis cette semaine de **générer depuis chez eux une ordonnance**, fiable et sécurisée.

Dans le contexte particulier lié au confinement général, la pratique de la téléconsultation est en train de se démocratiser puisqu'elle a représenté jusqu'à 28% des consultations quotidiennes en médecine générale du mois de mars 2020. Ce nombre est également à mettre en parallèle avec la baisse d'activité de 38% enregistrée dans les cabinets médicaux, sur la même période en comparaison aux 3 dernières années (Source GERS DATA).

Aussi, pour accompagner ces médecins et professionnels de santé prescripteurs, confinés ou qui n'ont plus accès à leurs outils de création d'ordonnances, et pour leur permettre de soigner des milliers de patients chaque jour, **Maiia** a développé un **module de création d'ordonnances**, utilisable directement **pendant une téléconsultation** depuis le site internet www.maiia.com.



En pratique, c'est simple. Pendant ou après la téléconsultation, le professionnel de santé clique sur le bouton ci-dessus, présent dans la fiche de son patient, et accède à un module du site de la **BCB** pour créer une ordonnance.

L'outil permet d'accéder à une base de plus de 500 000 références (médicaments et produits de santé) et d'analyser l'ordonnance, c'est-à-dire d'identifier les potentielles interactions médicamenteuses une fois les traitements sélectionnés par le professionnel de santé pour son patient.

L'ordonnance est alors **générée directement au nom du médecin et de son patient, pour pouvoir être partagée au patient** directement depuis son espace sécurisé **Maiia**.

Maiia a également mis en place un tutoriel à leur attention, accessible [ici](#).

Maiia + BCB = un duo gagnant

Avec ce nouveau module, **les médecins utilisateurs de Maiia peuvent dès à présent utiliser gratuitement**, à distance, en toute simplicité et en toute sécurité, l'intégralité de la **BCB**. Complète et évolutive, cette base de données sur les médicaments et produits de santé est plébiscitée par l'ensemble des acteurs de la santé.

Les plus de la BCB :

- Référentiel du médicament et des produits de santé leader auprès de 80 000 professionnels de santé
- Posologie structurée
- Analyse globale d'ordonnance selon les données patients (biométrie, allergies, pathologies)
- Recherche des interactions médicamenteuses pour pallier aux risques iatrogéniques
- Mise à jour quotidienne de la base par notre équipe scientifique
- 1^{re} base agréée HAS (Haute Autorité de Santé) en 2008

Soutenue par le **Groupe Cegedim**, spécialiste français des technologies et services à destination des professionnels de santé fondé il y a 50 ans (100 000 professionnels de santé en France), **Maiia** se positionne comme l'un des acteurs majeurs sur le marché de l'assistance digitale santé. En proposant des solutions adressant 100% du corps médical, **elle s'est fixée une ambition : devenir LA solution d'assistance digitale santé de référence pour les professionnels de santé et leurs patients.**

Maiia en quelques chiffres :

- 100 000 professionnels de santé Cegedim bénéficient de l'agenda Maiia
- 10 000 médecins libéraux utilisent la solution de téléconsultation Maiia
- 100 000 téléconsultations ont été réalisées au mois de mars 2020
- 1 000 officines sont équipées de la solution de téléconsultation Maiia
- 35 groupements de pharmacies ont été signés, ce qui représente plus de 10 000 officines
- 16 millions de patients, dont les RDV avec les professionnels de santé sont administrés par l'agenda Maiia
- 10 millions de RDV sont enregistrés chaque mois dans l'agenda Maiia dont 1 million pris en ligne
- 150 collaborateurs

À propos de Maiia

Maiia, évolution de Docavenue, est la filiale du Groupe Cegedim dédiée à la téléconsultation et aux services facilitant la mise en relation médecin-patient : prise de rendez-vous en ligne, télésecrétariat notamment avec l'acquisition de RDV médicaux en 2019. Elle s'appuie sur l'expertise pionnière de Cegedim en matière de digitalisation du cabinet médical. Inscrite dans le parcours de soins coordonnés, son offre de téléconsultation intègre toutes les étapes d'une téléconsultation simple à mettre en œuvre et sûre.

Pour en savoir plus : www.maiia.com

Pour suivre Maiia sur les réseaux sociaux : [Twitter @MaiiabyCegedim](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

À propos de Cegedim

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte près de 5 000 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 500 millions d'euros en 2019.

Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : www.cegedim.fr

Pour suivre Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

<p>Aude Balleydier Cegedim Responsable Communication et Relations Médias Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81 aude.balleydier@cegedim.fr</p>	<p>Matthieu Becamel Maiia Directeur Communication et Marketing Tél. : +33 (0)1 49 09 34 39 matthieu.becamel@maiia.com</p>	<p>Sophie Faroux Agence suPR ! Consultante en Relations Médias Tél. : +33 (0)6 52 21 17 30 sfaroux@supr-agency.com</p>	<p>Suivez Cegedim :</p> 
---	---	---	--